

**Demande d'inscription à la Grande Braderie d'Avranches des 29 et 30 juillet 2022****(recto)**

Formulaire destiné aux particuliers ou professionnels non-adhérents de "Bougez avec Avranches"

Nom Prénom / enseigne:	Adresse postale / siège social:			
	n° SIRET:			
Téléphone:	Mail:			
Ref emplacement(s) souhaité(s):	Vendredi:	Samedi:	Montant à régler:	Date et mode de règlement:
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	..... €	Le ..... en .....

La Grande Braderie d'Avranches est organisée par les bénévoles de « Bougez avec Avranches ». Cette association a été créée par des commerçants d'Avranches pour dynamiser l'activité économique locale. La participation financière demandée à tous les déballers est utilisée pour financer les animations: concerts, spectacles de rues, communication... dans le but de créer un événement attractif faisant venir un public familial en nombre important. Le masque est obligatoire pour tous.

Cette Braderie regroupe des particuliers en vide-greniers et des professionnels. Chaque emplacement est identifié sur une fiche, le prix est fixé en fonction des caractéristiques de chaque emplacement. Toutes les instructions (notamment définies pour la sécurité de tous) sont données par l'association selon l'arrêté municipal délivré, leur application est déléguée au coordinateur de l'événement et aux bénévoles chargés du bon déroulement des deux jours, **chacun devra donc respecter les consignes données et se conformer aux demandes des organisateurs et des bénévoles**. Le coordinateur de l'événement ou le placier ont toute autorité, les informations portées sur les fiches le sont à titre indicatif, toute modification décidée par le coordinateur ou le placier prévaudra.

En cas de non-respect des consignes données, le coordinateur de l'événement, en dernier recours, pourra exclure de la braderie le déballeur concerné. Celui-ci devra remballer son stand sur le champ. Cette exclusion n'ouvrira lieu à aucun remboursement. Le concours des forces de l'ordre pourra être requis en cas de besoin.

L'arrivée des commerçants et le déballage s'effectueront entre 6h30 et 9h, le remballage à partir de 19h30 (heure à laquelle les véhicules-barrages commenceront à être enlevés, pour une ré-ouverture totale vers 19h30).

**Les véhicules devront avoir quitté le périmètre de la braderie entre 9h et 19h30, sans aucune possibilité d'accès motorisé durant la journée.**

(seuls les véhicules stationnés sur les emplacements spécifiés dans les fiches seront tolérés, sous réserve de l'acceptation du coordinateur de l'événement et contre engagement signé des consignes de sécurité à respecter.)

En cas d'absence à 9h, prévenue ou non, justifiée ou non ou en cas d'emplacement laissé vacant, même partiellement, le déballeur perdra son emplacement pour le reste de la braderie, sans pouvoir prétendre à aucun remboursement. tout départ anticipé du déballeur, mettra donc fin à sa participation à la braderie, il perdra son emplacement sans remboursement possible. un autre déballeur pourra alors installer son stand sur l'emplacement considéré comme abandonné.

En cas d'installation sans inscription antérieure au 28 juillet 2022, le déballeur devra libérer l'emplacement sur le champ. Toutefois, si l'emplacement est disponible et validé par le coordinateur de l'événement, le déballeur pourra participer à la braderie, il devra remplir une fiche d'inscription et s'acquitter de 10€ de pénalité de retard.

En cas de non-paiement au tout début de journée, le déballeur sera exclu de fait et devra libérer l'emplacement sur le champ. Le coordinateur fera appel au concours des forces de l'ordre si nécessaire.

La municipalité d'Avranches, par arrêté, délègue la gestion de l'espace public à « Bougez avec Avranches » pour la Grande Braderie d'Avranches.

L'association peut ainsi faire appliquer de plein droit son règlement mis en place dans le périmètre défini, avec le concours des forces de l'ordre si nécessaire.



**Le matin, l'accès au périmètre de la braderie avec véhicules, se fera uniquement entre 6h30 et 9h, depuis la place Angot en descendant la rue de la Constitution.**

Plan de la braderie:



**Légende :**

- braderie et vide-grenier**
- accès unique des véhicules entre 6h30 et 9h**
- toilettes publiques**

Par ma signature, je déclare sur l'honneur:

- que les informations que j'ai renseignées sont exactes
- que j'ai pris connaissance du règlement de la braderie
- que je m'engage à respecter sans réserve les consignes de l'événement

Mention manuscrite "lu et approuvé":

Date:

Signature:

